

LA PROVIDENCE
FECAMP



DOSSIER DE PRESENTATION
SECTION EQUITATION
2021-2022



LA PROVIDENCE
FECAMP



section équitation



Explication du projet de section Equitation

I°) OBJECTIF DE LA SECTION :

La section concernera à la rentrée 2021 les classes de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} et 2^{nde}.

L'objectif est la réussite sociale de l'élève (fille ou garçon) grâce à une formation complète, un suivi médical, l'acquisition de connaissances diverses liées à la pratique, afin qu'il se construise en cavalier citoyen pouvant s'intégrer plus tard dans un monde sportif qu'il affectionne. La section équitation doit permettre à l'élève de pratiquer l'équitation à un niveau élevé et d'acquérir une culture sportive, liée à sa passion, dans des conditions optimales, sans que sa scolarité en soit perturbée. Il ne s'agit pas de former des professionnels.

II°) SCOLARITE :

- ✚ Aux cours programmés de la classe, y compris l'EPS, s'ajoutent pour les élèves de la section, 4 heures par semaine de préparation spécifique et d'entraînement à la pratique de l'équitation (2h en lycée), assurées par des éducateurs sportifs brevetés d'état. L'emploi du temps est aménagé en conséquence.

- ✚ les élèves bénéficient en plus :

- D'une surveillance médicale régulière.
- D'une priorité pour l'accès aux actions d'aide au travail personnel, mises en place par le collège.
- D'une culture sportive grâce à l'intervention des différents partenaires de la section.
- De connaissances sur les débouchés professionnels existants dans le milieu sportif.

Encadrement



- Responsable coordonnateur suivi scolaire et suivi sportif :
 - ✓ Mme Elodie MICHELIN professeur de la Providence
- Responsables techniques :
 - ✓ Monsieur Thomas BELOTTE,
 - ✓ Monsieur Steven SAMSON,

Suivi de la scolarité :

Deux conseils spécifiques se dérouleront chaque année pour suivre au mieux les jeunes.

Un bulletin sera effectué pour la partie sportive en intégrant l'évaluation des compétences sportives et l'attitude du jeune (assiduité, engagement, comportement...)

III°) ORGANISATION pédagogique en 2021-2022 :

-  **Répartition des élèves** : les élèves sont répartis dans les différentes classes.
-  **Emploi du temps** : les séances d'entraînement de la section Equitation seront positionnées dans la mesure du possible en alternance avec les heures d'EPS afin de respecter au mieux les rythmes de récupération des jeunes.

- Lundi et jeudi soir de 15h20 à 17h20 : Elèves de 6^{ème} et 5^{ème}
- Mardi et vendredi de 15h15 à 17h15 : Elèves de 4^{ème}, 3^{ème}
- Vendredi de 15h15 à 17h15 : Elèves de 2^{nde}

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
M1	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
M2	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
M3	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
M4	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
MIDI	Repas	Repas		Repas	Repas
S1	Cours	Cours		Cours	Cours
S2	Cours	Cours		Cours	Cours
S3	Equitation 6 ^e /5 ^e	Equitation 4 ^e /3 ^e		Equitation 6 ^e /5 ^e	Equitation 4 ^e /3 ^e /2 ^{nde}
S4	Equitation 6 ^e /5 ^e	Equitation 4 ^e /3 ^e		Equitation 6 ^e /5 ^e	Equitation 4 ^e /3 ^e /2 ^{nde}

IV°) Volume horaire annuel et coût pour les familles

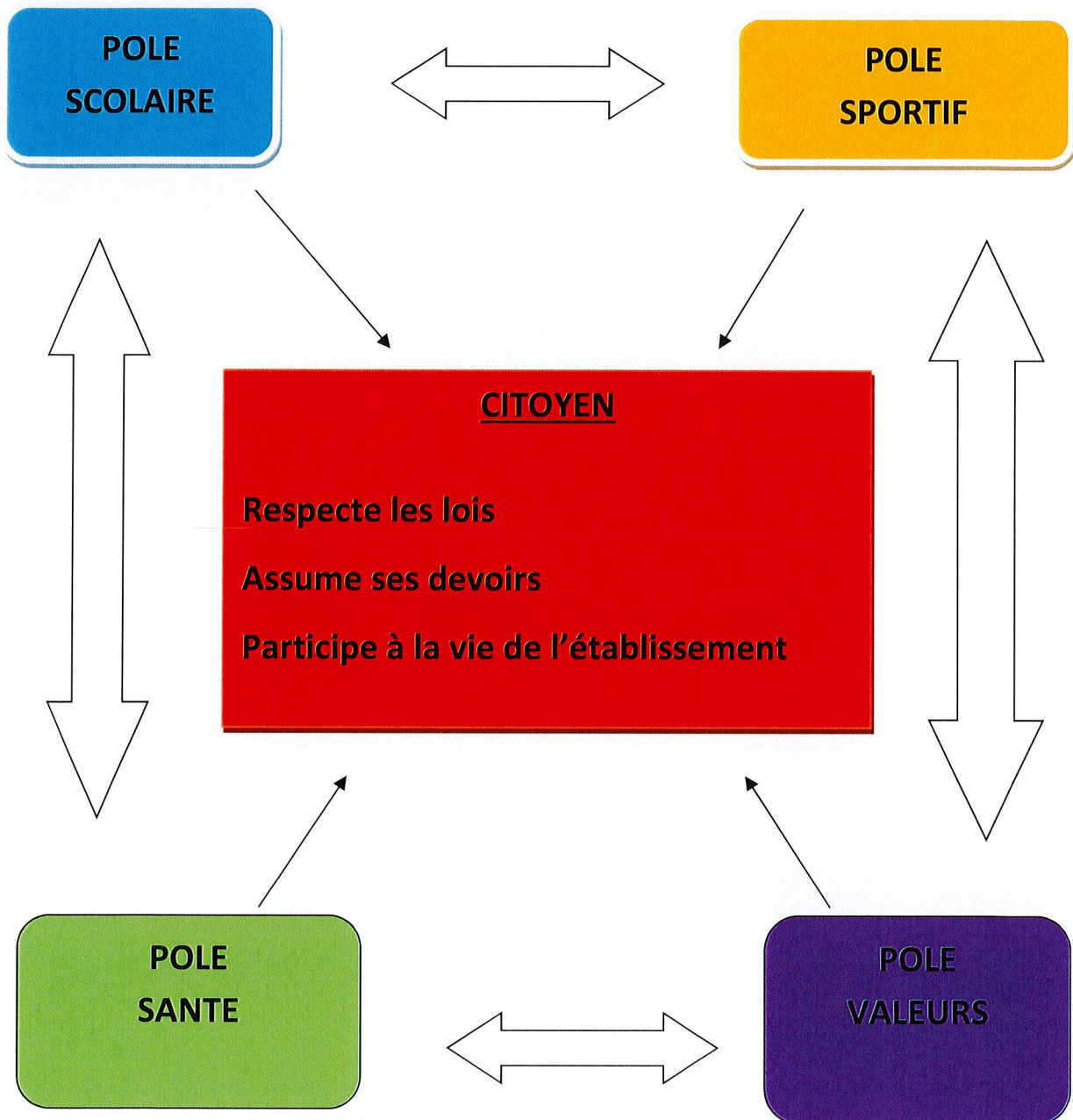
Le volume global annuel par jeune est de :

30*4 = 120 heures (60 séances de 2h sachant que le transport et la préparation sont inclus dedans)

Ce qui représente environ : 3h par semaine en réalité soit 90h par an.

Le coût pour l'établissement est de 10 800€ à l'année. Ne voulant pas effectuer une sélection par l'argent ni mettre en difficulté les familles, **une contribution forfaitaire annuelle de 400 €** sera demandée à chaque jeune (40€ par mois)

LE SECTION SPORTIVE AU SERVICE DE LA FORMATION D'UN CITOYEN COMPLET



Cette formation du citoyen s'intègre pleinement aux quatre axes du projet d'établissement que sont :

- Apprendre et réussir
- Echanger avec l'extérieur
- Informer, communiquer, orienter
- Vivre ensemble

LE POLE SANTE

BILAN DE SANTE

→ Visite obligatoire de tous les élèves des sections sportives auprès d'un médecin du sport à chaque nouvelle rentrée

(Voir Annexe : fiche médicale)

→ Suivi annuel par l'infirmière scolaire.

(Voir Annexe : fiche de suivi médical)

✓ SAVOIR GERER SA SANTE

→ Formation aux premiers secours de tous les élèves des sections sportives

→ Sensibilisation à la nutrition et la diététique d'un sportif de haut niveau

→ Sensibilisation à la gestion du sommeil, des blessures et à la préparation mentale d'un sportif de haut niveau



LA PROVIDENCE
FECAMP



section équitation



LE RECRUTEMENT

- Le candidat doit être inscrit au club Sport Jump.
- Le candidat doit effectuer des concours.
- Le candidat doit posséder des capacités sportives de bon niveau et des capacités scolaires correctes.

Les effectifs pour la promotion 2021-2022 seront les suivants : 8 élèves par groupe.

Le recrutement est établi autour de 4 AXES qui régissent les sections sportives.

SCOLAIRE	SPORTIF	SANTE	VALEURS
Etudes des bulletins scolaires de l'année en cours	Tests physiques et techniques	Fiche médicale de santé établie par un médecin du sport	Entretien de motivation et observation des comportements lors des journées de recrutement

Le recrutement est effectué en 5 phases :

- 1 - Etude des dossiers de candidatures
- 2 - Tests sportifs, techniques et entretiens individuel
- 3 - Commission pédagogique (composée de M. le Directeur et le responsable de la section) qui valide ou non les dossiers scolaires des candidats retenus en phase 2
- 4 - Validation du conseil de classe du 3^e trimestre de l'établissement d'origine pour le passage en 2nd générale
- 5 - Validation des aptitudes physiques par un médecin du sport

L'inscription au sein du collège ou du lycée La Providence est alors possible après la validation de ces 5 phases.

LES VALEURS

❖ Les enseignements proposés au sein des sections sportives s'articulent autour de 8 valeurs qui se déclinent au niveau personnel, au niveau de la section et au niveau du collège et du lycée.

❖ Chaque élève de la section participe au rayonnement du collège et du lycée La Providence.

